Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260312-DELIB2026055-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-055	Nomenclature 1.1
Commande publique – Autorisation de lancement de la procédure de passation pour les marchés de travaux relatifs à l'opération de réagencement du bâtiment du Pôle Enfance-Jeunesse et validation du plan de financement définitif	

Membres du Conseil Communautaire	Nombre de présents	Nombre de votants (liste en annexe)
29	25	28

L'an deux mille vingt-six, le douze mars à 19 heures,
Le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-sept février deux mille vingt six par voie électronique, conformément à la délibération du Conseil communautaire du 22 octobre 2020, relative au règlement intérieur des instances et en vertu des articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT, s'est réuni, au siège de la Communauté de communes, salle du conseil, 6 rue de Morlaix à Châteauneuf-du-Faou,
Sous la présidence de Monsieur Bernard SALIOU,
Etaient présents : cf. liste en annexe
Bernard NOEL a été nommé secrétaire de séance
Rapporteur : Bernard SALIOU

EXPOSE :
Considérant la délibération n°2026-019 du Bureau communautaire validant l'AVPD, une mise à jour du tableau financier de la délibération n°2025-144 est nécessaire.
A la suite des présentations et modifications apportées à l'opération, il convient de déterminer la procédure des marchés de travaux. En l'espèce, il est envisagé la passation des 11 lots selon une procédure adaptée au sens de l'article L2123-1-1 du code de la commande publique.
Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire du 3 mars 2026,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ***a approuvé le plan de financement définitif tel que présenté ci-dessus,***
- ***a approuvé la révision de la demande de subvention auprès de la CAF du Finistère, dans le cadre du Fonds de Modernisation des Etablissements d'accueil du jeune enfant, conformément au plan de financement définitif tel que présenté ci-dessus,***
- ***a autorisé le Président à lancer une procédure de passation adaptée (MAPA) des marchés de travaux associés à l'opération « réagencement du bâtiment du Pôle Enfance-Jeunesse ».***

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 12 mars 2026.
Le Président,
Bernard SALIOU

Le Président :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260312-DELIB2026055-DE

Plan de financement

Nom du Projet : Réagencement du Pôle Enfance Jeunesse					
Territoire : Communauté de communes de Haute Cornouaille					
DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant	%	
Installation Chantier	15 000 €	CAF - FME	106 152 €	33 %	
Démolition - curage	5 950 €	MSA - GMR	30 000 €	9 %	
Maçonnerie - gros œuvre - enduit	23 303 €	DSIL	50 000 €	15 %	
Charpente - couverture - étanchéité	27 292 €	DETR	61 600 €	20 %	
Doublages - cloisons - faux-plafonds	23 759 €				
menuiseries extérieures	40 700 €	Autofinancement - CCHC	75 313 €	23 %	
menuiseries intérieures	18 500 €				
électricité	10 000 €				
Plomberie - CVC	8 700 €				
CVC traitement d'air	6 000 €				
revêtements de sols - faïence	17 405 €				
finitions	13 250 €				
aménagements extérieurs	12 000 €				
aléas	9 000 €				
Sous-total travaux maitre d'œuvre	230 859 €				
- → Eclairage bureaux	7 459 €				
Sous-total Bureaux - économie énergie	7 459 €				
Extérieur					
- → Electricité (éclairage parking)	4 780 €				
- → Aires de jeux	27 945 €				
- → Réaménagement fond de jardin	3 245 €				
Sous-total extérieur	35 970 €				
Maîtrise d'œuvre travaux	22 928 €				
Mission architecte de faisabilité	4 320 €				
SPS CT	18 469 €				
Etude énergétique	3 060 €				
TOTAL TRAVAUX	323 065 €	Total Recettes	323 065 €	100 %	

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260312-DELIB2026055-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 MARS 2026

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	SUPPLEANT	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X			
Michèle LALLOUET	X			
Christian PERON	X			
Hélène LOLLIER	X			
Bernard NOEL	X			
Claude JONCOUR	X			
Francis LE BAUT	X			
Joëlle LE BIHAN	X			
Michel LE SANN	X			
Franck STERVINOU		X		
Yvon COQUIL	X			
Jean-François SARREAU	X			
Annick BARRE	X			
Emmanuel LE ROY	X			
Michel LE ROUX	X			
Martine QUEMERE	X			
Marguerite BLEUZEN	X			
François MORVAN	X			
Jocelyne BOULC'H	X			
Denis SALAUN	X			
Stéphane GUILLOU	X			
Jean-Claude GOUIFFES		X		pouvoir à Stéphane GUILLOU
Bernard SALIOU	X			
Eric BIZOUARN	X			
Guy CITERIN	X			
Nicole RIOU-CANEVET	X			
François LE CLECH		X		Pouvoir à Claude JONCOUR
Lenaïk JOURDREN		X		Pouvoir à Philippe ANSQUER
Philippe ANSQUER	X			

Nombre de membres titulaires : 29
Nombre de membres présents : 25
Nombre de pouvoirs : 3

Etaient également présents :
Lionel BOURGEOIS, directeur général des services
Morgane ROBIC, gestionnaire des intances

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260312-DELIB2026055-DE